

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 mai 2015 à 20 heures à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mesdames Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Carole Lavallée et Catherine Pelletier

Messieurs Michel Gervais, Benoît Laganière, Serge Mainville, David Miljour et Alain Riendeau

Formant quorum sous la présidence de Mme Carole Lavallée.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Madame Valérie St-Laurent

Monsieur Bruno Marcoux

SONT ABSENTS :

Messieurs Yanick Cyr et Michel Rocheleau

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général
M. Anthony Bellini, directeur général adjoint
Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe
M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Johanne Caron, directrice du Service des ressources financières
Mme Sophie Latreille, directrice du Service des ressources éducatives
M. Philippe Roy, directeur par intérim du Service des ressources humaines
Mme Catherine Giroux, conseillère en communication au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Mme Marie-France Meunier, coordonnatrice au Service des ressources humaines
M. Stéphane Sénécal, coordonnateur au Service des ressources humaines
Représentants des hommages :
CFP Pierre-Dupuy :
 M. Martin Lavoie, directeur adjoint
 M. Antoine-Marc Aurel, directeur adjoint
École spécialisée des Remparts :
 Mme Marie-Lise Guilbert, directrice

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

École André-Laurendeau :
Mme Marie-Dominique Taillon, directrice
Mme Betty Siméon, directrice adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RÉFLEXION

La présidente, Mme Carole Lavallée, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 20.

114-CC-2014-2015

**HOMMAGES AUX ÉLÈVES – OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS
ET DES TECHNOLOGIES**

CONSIDÉRANT que madame Catherine Jodoin a remporté la médaille d'argent en Vente-conseil lors des *Olympiades québécoises des métiers et des technologies* à Québec, en mai 2014;

CONSIDÉRANT que monsieur Vincent Pilon a remporté la médaille de bronze en Réfrigération lors des *Olympiades québécoises des métiers et des technologies* à Québec, en mai 2014;

CONSIDÉRANT que ces honneurs témoignent des grandes qualités de ces personnes telles que le talent, le dynamisme, la détermination, l'entregent, la rigueur et la persévérance;

CONSIDÉRANT que les *Olympiades de la formation professionnelle et techniques* reconnaissent ces qualités et souhaitent valoriser les métiers de la formation professionnelle et technique auprès des jeunes et du grand public;

CONSIDÉRANT que les honneurs reçus par madame Catherine Jodoin et monsieur et Vincent Pilon contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin, dont le CFP Pierre-Dupuy, et de l'école publique;

IL EST PROPOSÉ par M. Serge Mainville :

QUE le Conseil des commissaires félicite et honore madame Catherine Jodoin et monsieur et Vincent Pilon, en leur remettant un certificat de mérite officiel.

Adoptée à l'unanimité

115-CC-2014-2015

HOMMAGES AUX ÉLÈVES – FORCES AVENIR

CONSIDÉRANT que chaque semaine, Forces AVENIR a présenté un élève, un groupe d'élèves ou un membre du personnel d'écoles secondaires s'étant démarqué par son engagement ou sa persévérance;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

CONSIDÉRANT que ce lauréat de la semaine a été choisi dans le cadre du programme au secondaire de Forces AVENIR, qui vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui à la fois enrichissent le savoir et suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique contribuant à la formation de citoyens conscients, actifs et responsables, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde;

CONSIDÉRANT que monsieur Christopher Malo a été lauréat de la semaine, en mars dernier, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant du programme Forces Avenir;

CONSIDÉRANT que monsieur Emmanuel Kritziotis a été lauréat de la semaine en avril dernier, dans la catégorie AVENIR Élève persévérant du programme Forces Avenir;

CONSIDÉRANT que ces honneurs témoignent des grandes qualités de ces personnes telles que la persévérance, l'engagement, le dévouement, le leadership, la détermination et l'optimisme;

CONSIDÉRANT que les honneurs reçus par messieurs Christopher Malo et Emmanuel Kritziotis contribuent au rayonnement de la Commission scolaire Marie-Victorin et de l'école publique;

IL EST PROPOSÉ par Mme Paule Froment :

QUE le Conseil des commissaires félicite et honore messieurs Christopher Malo et Emmanuel Kritziotis en leur remettant un certificat de mérite officiel.

Adoptée à l'unanimité

116-CC-2014-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. David Miljour :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1 Ouverture de la séance et moment de réflexion
 - 1.1 Hommages aux élèves :
 - 1.1.1 Olympiades québécoises des métiers et des technologies
 - 1.1.2 Forces AVENIR
- 2 Adoption de l'ordre du jour

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

- 3 Adoption du procès-verbal:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2015
- 4 Parole aux élèves
- 5 Période de questions orales du public
- 6 Affaires de la Direction générale
 - 6.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
 - 6.2 Plan d'effectifs 2015-2016 – directions d'établissement (pour ajournement)
 - 6.3 Plan d'effectifs 2015-2016 – personnel administrateur (pour ajournement)
- 7 Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
- 8 Affaires du Service des ressources éducatives
 - 8.1 École internationale de Greenfield Park – modification des critères d'inscription des élèves
 - 8.2 Renouvellement du statut d'école aux fins d'un projet particulier : École internationale de Greenfield Park
 - 8.3 Renouvellement du statut d'école aux fins d'un projet particulier : École internationale Lucille-Teasdale
- 9 Affaires du Service des ressources humaines
 - 9.1 Plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire) et du personnel professionnel
 - 9.2 Plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien affecté au secteur de l'adaptation scolaire (pour ajournement)
- 10 Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
- 11 Affaires du Service des ressources financières
 - 11.1 Règles d'allocations budgétaires 2015-2016
- 12 Affaires du Service des ressources matérielles
- 13 Affaires du Service des technologies de l'information
- 14 Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- 15 Autres points
- 16 Période de questions orales du public
- 17 Parole aux commissaires
- 18 Ajournement ou clôture de la séance

117-CC-2014-2015

**EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2015**

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2015 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

PAROLE AUX ÉLÈVES

Aucun élève n'a pris la parole.

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Quatorze personnes ont pris la parole. Des documents ont été déposés.

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général présente la reddition de comptes sur sa délégation de pouvoirs couvrant la période du 23 avril au 21 mai 2015.

PLAN D'EFFECTIFS 2015-2016 – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Ce point est reporté.

PLAN D'EFFECTIFS 2015-2016 – PERSONNEL ADMINISTRATEUR (POUR AJOURNEMENT)

Ce point est reporté.

118-CC-2014-2015

ÉCOLE INTERNATIONALE DE GREENFIELD PARK – MODIFICATION DES CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période qu'il détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse;

CONSIDÉRANT l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique* qui précise également que la commission scolaire peut déterminer les critères d'inscription des élèves dans cette école après consultation du comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents a été consulté sur les critères d'inscription de l'École internationale de Greenfield Park;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les écoles de la Commission scolaire Marie-Victorin*, les critères d'inscription d'une école aux fins d'un projet particulier sont déterminés et adoptés par la Commission scolaire, tel qu'apparaissant à l'annexe I après consultation du conseil d'établissement concerné;

IL EST PROPOSÉ par M. David Miljour :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

119-CC-2014-2015

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin adopte les critères d'inscription des élèves pour l'École internationale de Greenfield Park, telles qu'indiquées à l'annexe I de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes.

Adoptée à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU STATUT D'ÉCOLE AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER : ÉCOLE INTERNATIONALE DE GREENFIELD PARK

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période qu'il détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse;

CONSIDÉRANT que l'École internationale de Greenfield Park a respecté les normes de mise en oeuvre du programme primaire du Baccalauréat International (IB);

CONSIDÉRANT que l'École internationale de Greenfield Park s'assure que l'administration du test d'admission se fasse dans des conditions permettant aux élèves ayant des besoins particuliers de faire la démonstration de leurs apprentissages en toute justice et équité;

CONSIDÉRANT que l'École internationale de Greenfield Park a respecté les critères établis pour l'approbation d'une demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, demande une résolution signée par le Conseil des commissaires pour établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse;

IL EST PROPOSÉ par M. David Miljour :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin demande au ministre, l'autorisation de renouveler le statut d'école aux fins d'un projet particulier pour l'École internationale de Greenfield Park, pour une période de trois ans, en respect de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

120-CC-2014-2015

RENOUVELLEMENT DU STATUT D'ÉCOLE AUX FINS D'UN PROJET PARTICULIER : ÉCOLE INTERNATIONALE LUCILLE-TEASDALE

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'Instruction publique* la Commission scolaire peut, avec l'approbation du ministre, aux conditions et pour la période qu'elle détermine, établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse;

CONSIDÉRANT que l'École internationale Lucille-Teasdale a respecté les normes de mise en oeuvre du programme de premier cycle secondaire du Baccalauréat International (IB);

CONSIDÉRANT que l'École internationale Lucille-Teasdale s'assure que l'administration du test d'admission se fasse dans des conditions permettant aux élèves ayant des besoins particuliers de faire la démonstration de leurs apprentissages en toute justice et équité;

CONSIDÉRANT que l'École internationale Lucille-Teasdale a respecté les critères établis pour l'approbation d'une demande d'établissement d'une école aux fins d'un projet particulier;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche demande une résolution signée par le Conseil des commissaires pour établir une école aux fins d'un projet particulier autre qu'un projet de nature religieuse;

IL EST PROPOSÉ par Mme Myriam Hardy :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin demande au ministre, l'autorisation de renouveler le statut d'école aux fins d'un projet particulier pour l'École internationale Lucille-Teasdale, en respect de l'article 240 de la *Loi sur l'Instruction publique*.

Adoptée à l'unanimité

121-CC-2014-2015

PLAN D'EFFECTIFS 2015-2016 DU PERSONNEL DE SOUTIEN (À L'EXCEPTION DU PERSONNEL DE L'ADAPTATION SCOLAIRE) ET DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

CONSIDÉRANT la mise à jour du plan d'effectifs en vue de l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire doit respecter les échéanciers impartis par les conventions collectives;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'effectifs respecte le principe de décentralisation dans la méthode d'allocation des ressources;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines du 19 mai 2015 et l'analyse du dossier effectuée lors des comités de travail du Conseil des commissaires des 19 et 26 mai 2015;

IL EST PROPOSÉ par Mme Paule Froment :

1° **QUE** le plan d'effectifs 2015-2016 pour le personnel de soutien (à l'exception du personnel de l'adaptation scolaire) et le personnel professionnel soit adopté;

2° **QUE** monsieur Raynald Thibeault, directeur général, soit mandaté pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier.

Le commissaire David Miljour demande le vote nominatif :

POUR : 11 (Aurélie Condrain-Morel, Diane Fournier, Paule Froment, Denise Girard, Myriam Hardy, Serge Mainville, David Miljour, Catherine Pelletier, Benoît Laganière, Michel Gervais et Carole Lavallée)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (Alain Riendeau)

Adoptée à l'unanimité

**PLAN D'EFFECTIFS 2015-2016 DU PERSONNEL DE SOUTIEN AFFECTÉ AU
SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

Ce point est reporté.

122-CC-2014-2015

RÈGLES D'ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2015-2016

CONSIDÉRANT les études et les recommandations faites par les différents comités consultatifs de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE le document intitulé « Règles d'allocations budgétaires 2015-2016 » déposé le 26 mai 2015 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'est traité.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Sept commissaires ont pris la parole dont la commissaire Denise Girard qui a nommé les neuf élèves de la CSMV ayant reçu la médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec, monsieur Pierre Duchesne, lors de l'événement du 9 mai 2015 :

Cynthia Ann Quackenbush	CFP Pierre-Dupuy
Geffrey Santarossa	CFP Pierre-Dupuy
Jaret Espinosa	École secondaire Saint-Edmond
Ji Eun Lee	École internationale Lucille-Teasdale
Li Xin Zhang	École internationale Lucille-Teasdale
Guillaume Pelletier	École secondaire Antoine-Brossard
Janique Gibeau	École secondaire Antoine-Brossard
Anabelle Goyette	École secondaire Gérard-Filion
Carolina Marchand	École secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent

123-CC-2014-2015

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Carole Lavallée :

QUE la séance soit ajournée au mardi 9 juin 2015 à 20 heures à la salle Flore laurentienne.

Adoptée à l'unanimité

La présente séance se termine à 22 h 18.

Présidente

Secrétaire générale